

Les cadres des industries agroalimentaires

Quelles sont les principales caractéristiques des cadres en poste dans les entreprises du secteur des industries agroalimentaires ? Quelle est la répartition hommes-femmes ? Sont-ils plus ou moins âgés que l'ensemble des cadres ? Leur formation et leur niveau de diplôme se singularisent-ils ? Dans quels types d'entreprises les retrouve-t-on le plus souvent ? Sont-ils plus présents en Province ou en Ile-de-France ? Quels sont leur périmètre de responsabilité et leur niveau de rémunération ? Sont-ils satisfaits par leur situation professionnelle ? Ont-ils confiance en l'avenir ? Revue de détails.

QUI SONT-ILS

Un secteur où les femmes sont plus représentées

Des diplômes plus souvent obtenus dans des écoles d'ingénieurs

OÙ TRAVAILLENT-ILS ?

Plutôt dans les entreprises de plus de 500 salariés

Une forte présence en Bretagne

QUELS POSTES OCCUPENT-ILS ?

Services techniques : 1^{ère} fonction des cadres des industries agroalimentaires

Des cadres plus souvent concernés par des responsabilités hiérarchiques

QUELLE EST LEUR REMUNERATION ?

Un niveau de rémunération plus élevé

L'importance de la part variable

Plus de la moitié des cadres augmentés en 2011

Vers une modération salariale en 2012

QUE PENSENT-ILS ?

Des cadres satisfaits par leur situation professionnelle

Des cadres plutôt confiants

QUI SONT-ILS ?

Un secteur où les femmes sont plus représentées

Les cadres travaillant dans le secteur des industries agroalimentaires représentent plus de 9 % des cadres en poste dans l'Industrie et 1,5 % de l'ensemble des cadres en poste (Perspectives de l'emploi cadre, Apec 2011). Si dans ce secteur d'activité, les cadres sont à forte majorité des hommes (61 %), les femmes cadres sont légèrement sur représentées (39 % des cadres des industries agroalimentaires contre 35 % pour l'ensemble des cadres).

Répartition des cadres selon le genre (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Homme	61%	65%
Femme	39%	35%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Les cadres des industries agroalimentaires se caractérisent également par une moyenne d'âge légèrement moins élevée que celle de l'ensemble des cadres en poste. En effet, les cadres des IAA de moins de 40 ans sont en proportion plus nombreux (44 % contre 41 % pour l'ensemble des cadres) alors que, parallèlement, ceux de plus de 45 ans sont moins présents (41 % contre 43 % pour l'ensemble des cadres).

Répartition des cadres selon leur tranche d'âge (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
moins de 30 ans	9%	11%
30 à 34 ans	16%	13%
35 à 39 ans	19%	16%
40 à 44 ans	15%	16%
45 à 49 ans	15%	15%
50 à 54 ans	11%	13%
55 ans et plus	15%	15%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Des diplômes plus souvent obtenus dans des écoles d'ingénieurs

Les cadres des industries agroalimentaires ne se singularisent pas fondamentalement par un niveau de formation différent de celui de l'ensemble des cadres. Ainsi 61 % des cadres des IAA ont un niveau de diplôme supérieur à bac + 4, soit une proportion équivalente à celle de l'ensemble des cadres (60%).

Répartition des cadres selon leur niveau de diplôme (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Inférieur à bac + 2	6%	7%
Bac + 2	15%	14%
Bac + 3	6%	6%
Bac + 4	12%	14%
Bac + 5	57%	54%
Bac + 6 et au-delà	4%	6%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

En revanche, la nature du diplôme est intéressante à considérer avec une part plus importante de cadres des industries agroalimentaires ayant obtenu leur diplôme dans une école d'ingénieurs (33 % contre 28 % pour l'ensemble des cadres). De manière générale, les entreprises industrielles, de par leur vocation technique, emploient une forte proportion de diplômés d'écoles d'ingénieurs

Répartition des cadres selon la nature de leur diplôme (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Université	30%	37%
École de commerce	15%	13%
École d'ingénieurs	33%	28%
Autre école de spécialité	8%	9%
Lycée	7%	5%
Autres	7%	9%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

OÙ TRAVAILLENT-ILS ?

Plutôt dans les entreprises de plus de 500 salariés

Plus de la moitié des cadres des industries agroalimentaires appartiennent à une entreprise de plus de 500 salariés, comme pour l'ensemble des cadres. On peut toutefois noter qu'ils sont moins souvent présents dans les plus petites entreprises de 1 à 19 salariés (5 % contre 10 % pour l'ensemble des cadres) et dans les très grandes entreprises de plus de 5 000 salariés (15 % contre 23 %).

Répartition des cadres selon la taille de l'entreprise (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
1 à 19 salariés	5%	10%
20 à 49 salariés	9%	10%
50 à 99 salariés	6%	8%
100 à 249 salariés	14%	13%
250 à 499 salariés	14%	10%
500 à 999 salariés	15%	10%
1 000 à 4 999 salariés	23%	17%
5 000 salariés et plus	15%	23%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Une forte présence en Bretagne

Seulement 16 % des cadres des industries agroalimentaires occupent un poste en région Ile-de-France, alors que le territoire francilien polarise 36 % de l'ensemble des cadres en poste. Ils sont, en revanche, bien plus présents dans les régions se caractérisant par une économie à forte tradition agricole comme la Bretagne (11 % des cadres des industries agroalimentaires contre 3 % de l'ensemble des cadres), les Pays de la Loire (7 % contre 5 %), la Normandie (5 % contre 3 %) ou encore la Champagne-Ardenne (3 % contre 1 %).

Répartition des cadres selon leur lieu de travail (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Nord-Pas-de-Calais	4%	4%
Normandie	5%	3%
Bretagne	11%	3%
Pays de la Loire	7%	5%
Ile-de-France	16%	36%
Poitou-Charente	3%	2%
Aquitaine	5%	3%
Midi-Pyrénées	4%	5%
Languedoc-Roussillon	3%	2%
Paca-Corse	4%	5%
Rhône-Alpes	9%	13%
Franche-Comté	0%	1%
Alsace	4%	3%
Lorraine	4%	2%
Champagne Ardenne	3%	1%
Picardie	3%	2%
Centre	2%	3%
Bourgogne	2%	2%
Auvergne	2%	1%
Limousin	1%	1%
Etranger	6%	4%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

QUELS POSTES OCCUPENT-ILS ?

Services techniques : 1^{ère} fonction des cadres des industries agroalimentaires

Fort logiquement, les cadres des industries agroalimentaires sont sur représentés dans les fonctions de Production industrielle (14 % contre 5 % pour l'ensemble des cadres) et les Services techniques (23 % contre 15 %). Enfin, 21 % des cadres des IAA occupent un poste dans le Commercial, marketing, fonction transverse par excellence (19 % de l'ensemble des cadres).

Répartition des cadres par fonction (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Commercial, marketing	21%	19%
Communication, création	2%	2%
Direction d'entreprise	3%	2%
Etudes, R&D	10%	14%
Gestion, finance, administration	13%	16%
Informatique	7%	17%
Production industrielle	14%	5%
Ressources humaines	7%	8%
Santé, social, culture	0%	2%
Services techniques	23%	15%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Des cadres plus souvent concernés par des responsabilités hiérarchiques

Dans 58 % des cas, les cadres des industries agroalimentaires occupent un poste comprenant des responsabilités hiérarchiques (contre 42 % pour l'ensemble des cadres). Ils sont également bien plus souvent concernés par la gestion d'un budget (60 % contre 42 % pour l'ensemble des cadres) ou encore par des activités ayant une dimension internationale (59 % contre 50 %).

Répartition des cadres selon le périmètre de responsabilité (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Responsabilité hiérarchique	58%	42%
Animation d'une équipe en permanence, sans responsabilité hiérarchique	10%	11%
Animation d'équipe dans le cadre de projets limités dans le temps	7%	13%
Sans responsabilité hiérarchique	25%	35%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Répartition des cadres selon la gestion d'un budget (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Avec gestion d'un budget	60%	42%
Sans gestion d'un budget	40%	58%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Répartition des cadres selon la dimension internationale du poste (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Avec dimension internationale	59%	50%
Sans dimension internationale	41%	50%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

QUELLE EST LEUR REMUNERATION ?

Un niveau de rémunération plus élevé

Les niveaux de rémunération des cadres des industries agroalimentaires sont plus élevés que ceux de l'ensemble des cadres en poste. En effet, leur salaire annuel brut moyen atteint 55 Keuros, contre 53,8 Keuros pour l'ensemble des cadres. De la même façon, la distribution des salaires des cadres commerciaux se distingue de celle de l'ensemble des cadres : la dispersion y est moins importante (80 % des salaires sont compris entre 36 et 80 Keuros) et le salaire médian y est supérieur (50 Keuros, contre 47,6 Keuros pour l'ensemble des cadres).

Rémunération annuelle brute totale (fixe + variable) (en Keuros)

	Moyenne	1er décile	Médiane	9ème décile
Cadres des IAA	55	36	50	80
Ensemble des cadres	53,8	33	47,6	80

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

L'importance de la rémunération variable

Il convient également de noter que les cadres des Industries agroalimentaires se distinguent des autres cadres de l'Industrie par la place de la part variable dans leur rémunération. 62 % des cadres des Industries agroalimentaires disposent d'une part variable (hors intéressement, participation), soit 14 points de plus que les cadres de l'Industrie au global et 16 points de plus que l'ensemble des cadres. Seuls les cadres du secteur du Commerce sont davantage concernés par la rémunération variable (64 % d'entre eux en dispose).

Proportion de cadres qui disposent d'une part variable dans leur rémunération (hors intéressement / participation)

	En %
Industrie	49%
Industries agroalimentaires	62%
Construction	44%
Commerce	64%
Services	41%
Ensemble des cadres	46%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Plus de la moitié des cadres augmentés en 2011

En 2011, 56 % des cadres des Industries agroalimentaires ont bénéficié d'une augmentation de leur rémunération, qu'elle soit fixe ou variable, au cours de l'année 2011. Les cadres des Industries agroalimentaires ont, en proportion, plus souvent été augmentés que l'ensemble des cadres (+ 6 points), mais moins souvent si l'on observe uniquement les cadres du secteur industriel (- 3 points). Il est également important de souligner une évolution positive sur ce point par rapport aux deux dernières années. En 2010, seuls 51 % des cadres des Industries agroalimentaires avaient été augmentés, soit cinq points de moins qu'en 2011. Ils étaient 49 % en 2009.

Évolution de la rémunération annuelle brute (fixe + variable) des cadres en 2011 selon le secteur d'activité (en %)

	A augmenté	Est restée stable	A diminué	Total
Industrie	59%	36%	5%	100%
Industries agroalimentaires	56%	39%	5%	100%
Construction	49%	46%	5%	100%
Commerce	50%	41%	9%	100%
Services	45%	48%	7%	100%
Ensemble des cadres	50%	43%	7%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Vers une modération salariale en 2012

La part des cadres bénéficiaires d'une augmentation a progressé en 2011 par rapport aux années précédentes, que ce soit au global que pour le secteur des Industries agroalimentaires. Cela pourrait ne pas se reproduire en 2012. Dans un contexte économique beaucoup plus difficile qu'en 2011, les entreprises interrogées par l'Apec mi-2012 sur leurs prévisions d'augmentation au cours de l'année sont apparues très prudentes. Seules 47 % des entreprises indiquaient avoir déjà distribué ou prévoyaient de distribuer des augmentations à leurs cadres en 2012, une proportion en baisse de 8 points par rapport à l'an passé à la même période. L'incertitude était très forte puisque 36 % indiquaient que cette décision n'était pas prise, une proportion qui a doublé en un an. La situation économique s'étant encore détériorée au deuxième semestre 2012, il est probable que cet attentisme affiché mi-2012 se transforme en des décisions de modération salariale. Au global, la proportion de cadres augmentés en 2012 devrait être inférieure à celle constatée en 2011.

QUE PENSENT-ILS ?

Des cadres satisfaits par leur situation professionnelle

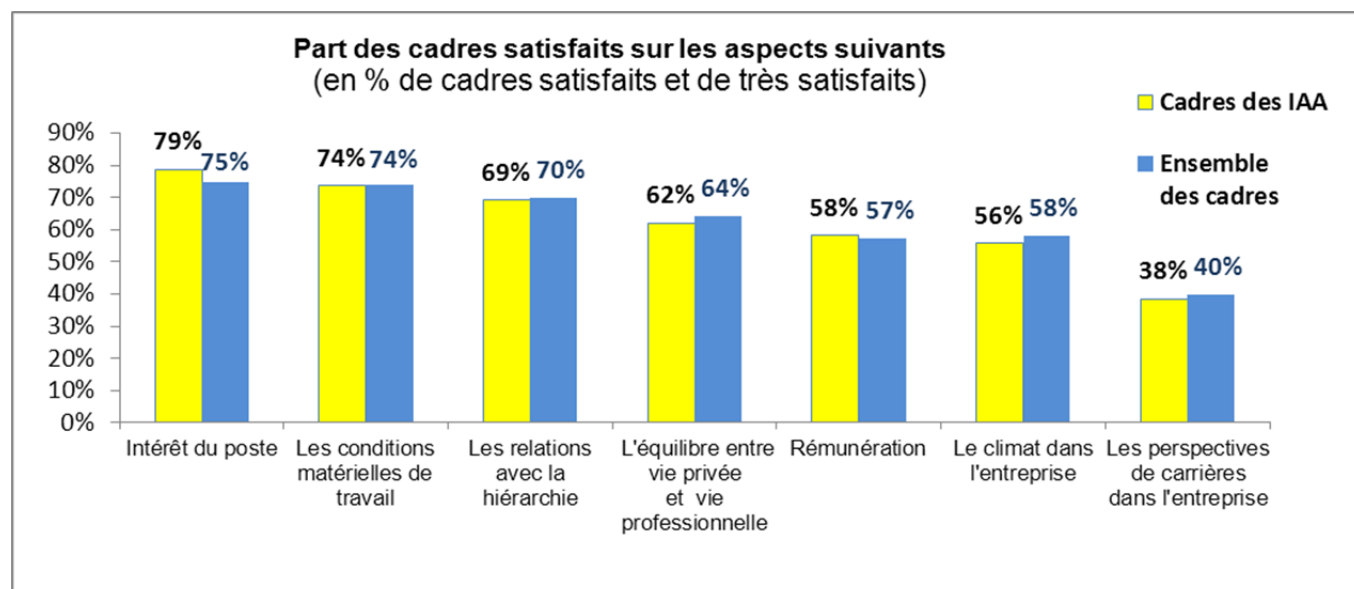
Les cadres des industries agroalimentaires se déclarent globalement satisfaits par leur situation professionnelle, un satisfécit exprimé dans 70 % cas (contre 67 % pour l'ensemble des cadres).

Répartition des cadres selon leur niveau de satisfaction par rapport à leur situation professionnelle (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Très satisfaisante	10%	10%
Satisfaisante	60%	57%
Peu satisfaisante	26%	27%
Pas satisfaisante du tout	3%	6%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

En revanche, les cadres des industries agroalimentaires portent des jugements plus nuancés selon les thématiques abordées. Si ces derniers affichent une satisfaction marquée en ce qui concerne l'intérêt de leur poste (79 % de satisfaits ou de très satisfaits), leurs conditions matérielles de travail (74 %) et à un degré moindre leurs relations avec la hiérarchie (69 %), ils se montrent un peu plus critiques vis-à-vis notamment de leur rémunération (42 % des cadres des IAA expriment une insatisfaction) ou encore du climat régnant dans leur entreprise (44 % d'insatisfaits). Enfin, ils portent un jugement plutôt défavorable sur leurs perspectives de carrière dans leur entreprise avec une insatisfaction partagée par plus de 60 % des cadres des industries agroalimentaires.



Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Invités à évoquer la situation économique de leur entreprise, les cadres des industries agroalimentaires se singularisent, dans une certaine mesure, de l'ensemble des cadres : 43 % estiment que leur entreprise est dans une phase de développement économique contre 37 % pour l'ensemble des cadres. Parallèlement moins de deux cadres des industries

agroalimentaires sur dix jugent que leur entreprise traverse des difficultés économiques (18 % pour l'ensemble des cadres et 21% pour les cadres de l'industrie).

Répartition des cadres selon la situation de leur entreprise (en %)

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Est en difficulté économique	17%	18%
Est en développement économique	43%	37%
Ni l'un ni l'autre	41%	45%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Des cadres plutôt confiants

Répartition des cadres selon leur niveau de confiance quant à leur avenir professionnel (en %)

Enfin, les cadres des industries agroalimentaires se montrent relativement sereins : près des trois quarts des cadres se déclarent confiants quant à leur avenir professionnelle contre 69 % pour l'ensemble des cadres et ce dans leur entreprise actuelle ou...dans une autre.

	Cadres des IAA	Ensemble des cadres
Très confiant	7%	6%
Plutôt confiant	67%	64%
Assez peu confiant	20%	27%
Pas du tout confiant	6%	4%
Total	100%	100%

Source : Apec, Enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012

Note méthodologique

Ce dossier sur les cadres des industries agroalimentaires résulte d'une exploitation de l'enquête Situation professionnelle et rémunération des cadres, 2012.

Dossier réalisé par : Christophe Lenzi (christophe.lenzi@apec.fr)